

## FOUR DE L'ADDE, LES MAINS À LA PÂTE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>Four de l'Adde, les mains à la pâte</b>
<b>En bref</b>	Fabrication de pains au levain naturel et repas au coin du feu
<b>Descriptif de l'activité</b>	<p>L'odeur du pain cuit au feu de bois ! André Isenegger, artisan passionné, propose une initiation à la boulangerie selon d'anciens savoir-faire : des pains confectionnés sur la base d'une fermentation lente au levain naturel. Après des démonstrations, les participants mettront la main à la pâte pour pétrir et façonner le pain, préparer fougasses, pizzas et autres tartes crémeuses qui seront partagées au repas. Chacun repart avec une production variée de pain et un livret de recettes.</p> <p>L'atelier se déroule dans un cadre d'exception. Au-dessus de Cerniat, dans la paisible vallée du Javro, André Isenegger a construit un lieu de travail inspirant. Il y a installé un four à bois du 19<sup>e</sup> siècle nommé four à gueulard. C'est là qu'il fabrique chaque fin de semaine des pains au levain.</p> <p>Vu l'heure tardive de la fin de l'activité, pourquoi ne pas prolonger l'expérience avec une nuit en hôtel 3 étoiles et petit-déjeuner à Charmey.</p>
<b>Dates</b>	<b>Samedi 24 mai 2025, samedi 11 octobre 2025, samedi 8 novembre 2025, samedi 7 février 2026, samedi 14 mars 2026</b>
<b>Horaire</b>	15h00 – 22h00
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Four de l'Adde Route de la Valsainte 53 1654 Cerniat
<b>Lieux de l'activité</b>	Four de l'Adde
<b>Programme indicatif</b>	<p>15h00 Accueil</p> <p>15h30 – 18h30 Atelier du pain</p> <p>18h30 – 19h30 Préparation du repas et apéritif</p> <p>19h30 Repas en commun</p> <p>20h30 – 21h30 Enfournement et défournement des pains</p> <p>22h00 Fin</p>
<b>Matériel à prendre avec soi</b>	Tablier de cuisine, chaussures d'intérieur en hiver.
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants</b>	Adultes, dès 14 ans Enfants, dès 5 ans
<b>Nombres (min. – max.)</b>	Minimum 8 adultes – 16 personnes maximum

Option	Nuit en hôtel*** à Charmey.
Variante	Offres pour groupes sur demande : atelier sur mesure ; horaires et jours à convenir

## TRANSPORTS ET ACCÈS

**Accès voiture et transports publics** Accès en voiture uniquement, covoiturage possible depuis Bulle.

**Horaires des transports publics**

**Aller**

Lausanne – Bulle	13h40 – 14h41
Fribourg – Bulle	14h04 – 14h41

**Retour**

Bulle – Lausanne	22h20 – 23h22
Bulle – Fribourg	22h20 – 22h54

**Attention** : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

**Covoiturage** Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription  
Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) – 026 924 23 33

## TARIFS

Tarif de base adulte	<b>Dès 14 ans, CHF 120.00</b>
Tarif de base enfant	<b>De 5 à 13 ans CHF 50.00</b>
Nuit à l'hôtel	Nuit en hôtel*** à Charmey, prix sur demande
Tarif option	Au minimum CHF 1320.00 et à partir de 12 adultes, CHF 120.00 par adulte (dès 14 ans) et CHF 50.00 par enfant (dès 5 ans).
Pique-nique	Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion. <ul style="list-style-type: none"> <li>- 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.</li> </ul> <p>*produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i></p>

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

<b>Inscription</b>	<p>Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> +41 (0)26 924 23 33</p> <p><b>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</b></p>
<b>Confirmation</b>	<p>La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.</p>
<b>Paiement</b>	<p>Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place.</p>
<b>Annulation</b>	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès réception du paiement, elles sont réputées connues et acceptées.</p> <p>Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : <a href="http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente">www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente</a></p> 
<b>Assurances</b>	<p>Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.</p>